



Pour le développement des jardins en toitures à Lyon et dans la Métropole GROOF – Janvier 2019

Appel à Manifestation d'Intérêt

Introduction

L'**agriculture urbaine** se développe fortement ces dernières années : à l'échelle des villes européennes, la demande sociale est forte pour plus de nature en ville et pour la mise en place de jardins partagés. Devant le peu d'espace disponible au sol, et l'intérêt de végétaliser les toits, des potagers en toitures voient le jour.

Ainsi à Paris, l'**appel à projets Parisculteurs** favorise le développement de tels jardins. GROOF propose via ce document de s'inspirer de ce qui existe pour **lancer à Lyon un appel à projets** pour potagers en toitures, et de **faire de Lyon une ville en pointe sur le sujet de l'agriculture urbaine**.

GROOF a réalisé une série d'entretiens avec les partenaires des Parisculteurs pour en comprendre les tenants et aboutissants, et voir comment d'autres pourraient s'en inspirer. Il s'agit notamment de lister les critères de réussite et les points de vigilance.

Ce document se présente comme un **outil d'aide à la réflexion** sous forme d'une synthèse concise présentant les éléments suivants :

- un retour d'expérience du dispositif Parisculteurs,
- les retombées positives et bénéfiques collectifs des potagers en toitures,
- les recommandations de GROOF pour le lancement d'un appel à projets à Lyon, pour l'installation de jardins en toitures.

Volontairement synthétique, il sert d'ouverture et nous serions heureux de pouvoir détailler davantage certains points à celles et ceux qui le souhaitent.

Les Parisculteurs : retour sur une expérience qui booste l'agriculture urbaine !

La Ville de Paris et ses partenaires ont annoncé un objectif de **végétaliser 100 hectares de bâti d'ici 2020**, dont un tiers consacré à l'agriculture urbaine. Dans ce cadre, l'**appel à projets Parisculteurs** propose de recourir à des toits, façades et murs pour y développer des projets agricoles.



➤ Chronologie & Chiffres-clés

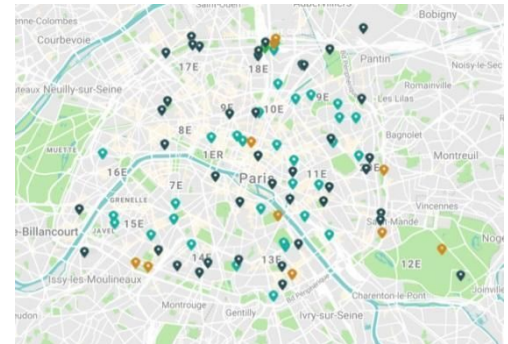
- 2013 à 2016 :
 - Lancement par la mairie de Paris d'un 1^{er} appel à projet sur la **végétalisation innovante** : plus de la moitié des réponses a porté sur des projets d'agriculture urbaine, témoignant d'un intérêt grandissant pour cette thématique,
 - En parallèle, découverte par des élus (dont Anne Hidalgo) d'un projet de jardin mené en toiture (photo ci-contre), lors d'une visite à AgroParistech, l'Institut des Sciences et de l'Industrie du vivant et de l'environnement,



- Constat de la saturation du foncier sur le territoire parisien rendant compliqué le développement de l'agriculture urbaine,
- **Décision par la Mairie de lancer un appel à projet** qui permettrait une végétalisation efficace du bâti, une optimisation du foncier, et une autonomie financière de projets professionnels (notamment au travers de la vente de la production maraîchère).
- 2016 :
 - Janvier : **Signature de la Charte « Objectif 100 hectares »**
 - Avril à octobre : **Lancement de l'appel à projets des Parisculteurs (APP)**, avec 46 sites retenus et 144 dossiers reçus
 - Novembre : **Désignation des 33 projets lauréats** (13 bâtiments publics et 20 appartenant aux partenaires de l'AAP)

- 2017 :
Septembre : **Lancement des Parisculteurs 2** avec 43 nouveaux sites proposés

- 2018 :
Juin : annonce des résultats de la saison 2 avec 33 projets retenus



➤ **Points d'amélioration à retenir**

- L'engagement des « 100 hectares de bâti à végétaliser d'ici 2020, dont un tiers consacré à l'agriculture urbaine dont 30% en agriculture urbaine » entraîne une **forte dynamique, qui peut même être trop soutenue** à plusieurs niveaux :
 - **Grand nombre de sites proposés** et de projets possibles, amenant une complexité dans l'accès à l'information pour les répondants, dans la mise en place d'un accompagnement suffisant et dans la mise à disposition de données complètes sur tous les sites,
 - Parisculteurs 2 est lancé **sans bilan** et analyse de la phase 1.
- Les projets attendus doivent présenter une **autonomie financière notamment par la vente de la production**, mais :
 - Dès lors qu'un projet est lauréat, la mise en place effective peut être très longue (plusieurs mois) avec la structure qui accueille le projet, et cette temporalité doit être connue des lauréats,
 - Il est difficile de trouver des débouchés de vente.

Les porteurs de projets doivent donc d'une part trouver le modèle économique qui permettra la pérennité de leur projet mais aussi trouver les fonds qui leur permettent la mise en oeuvre de leur projet. Cela entraîne des revenus très tardifs pour les porteurs de projets, alors qu'un énorme travail est à fournir et qu'ils sont engagés professionnellement dans cette voie. Les modèles économiques et l'information donnée aux porteurs de projets doivent être des points centraux d'attention.
- **Ainsi, 8 mois après les résultats de la saison 1, moins d'un tiers des projets avaient effectivement démarré.**
- **Nécessité d'un appui politique très fort pour faire aboutir le dispositif : mise au point d'outils, évolution de la réglementation technique pour les toitures et de la réglementation commerciale pour les porteurs de projet.**



Bénéfices multifonctionnels des jardins en toiture

L'équipe de GROOF propose d'ouvrir la réflexion à la mise en place d'un dispositif d'**appel à projets, pour le territoire lyonnais**. Nous décrivons ci-après les bénéfices pour la ville et ses habitants de jardins en toiture, des schémas que nous considérons comme des bonnes pratiques à mener pour cette démarche et enfin nous formulons une recommandation globale pour lancer ce projet sur le territoire lyonnais.

Les potagers en toitures constituent des atouts pour la vie en ville, de multiples façons. Après plusieurs mois d'investigations auprès de porteurs de projets ou de partenaires nous avons recensé largement les apports positifs de ce type de projets (et la liste n'est pas exhaustive...) :

- **Sensibilisation à une alimentation saine et durable :**

- Développement des connaissances sur le cycle du vivant et la saisonnalité
- Pédagogie sur le recours au quotidien à des produits sains et naturels, sans produits phytosanitaires
- Information sur les circuits courts, le gaspillage alimentaire, et la diminution des emballages

- **Impact environnemental des villes :**

- Maintien et renfort de la biodiversité et des espaces verts
- Revalorisation des déchets et biodéchets urbains (marc de café, déchets alimentaires, déchets verts) pour utilisation en substrats, et revalorisation de matériel (container, palette...) pour constituer bacs, jardinières et équipement
- Lutte contre les îlots de chaleur urbains
- Récupération et utilisation des eaux de pluie
- Possibilité d'intégration de poulaillers, de ruches, pour une diversité également faunistique

- **Impact social et solidaire :**

- Recours à des ateliers d'insertion pour la création des équipements et l'emploi de jardiniers-référents
- Fédérer les dynamiques de quartiers en recréant des lieux et des biens communs et transmission d'un savoir intergénérationnel

- **Implication des citoyens :**

- Campagnes de financement participatif
- Démarche participative pour la conception, le choix des plants, le fonctionnement, ...
- Ateliers pédagogiques grand public dans des lieux atypiques et agréables propices à la sensibilisation aux questions environnementales, au développement durable et à l'alimentation

- **Nouvelles formes de convivialité et de bien-être urbain :**

- Mise en relation des acteurs alentours : école, centre social, MJC, maison de retraite, entreprises, etc.
- Créations d'espaces en ville qui répondent au besoin de retour à la naturalité, qui soient calmes, verts, isolés et faciles d'accès
- Activités récréatives autour de l'échange de pratiques culinaires, de repas collectifs, de séances de jardinage participatif, d'événements ludiques, de conférences-thématiques, de spectacles, ...



Ci-dessus : rue de Pressensé à Villeurbanne

- **Urbanisme**
 - Valorisation du patrimoine architectural par l'ajout d'espaces naturels en toiture
 - Optimisation de territoires à forte pression foncière et non-recours à une emprise au sol
 - Apport d'espaces verts additionnels
 - « Renaturalisation » de bâtiments composés de plus en plus de béton/acier/verre (et moins de pierre ou de bois) qui nuisent aux écosystèmes urbains historiques
 - Mise en valeur d'espaces propices, type parkings, ancien bâtiment industriel, etc.
- **Développement de nouvelles formes d'emploi et d'activités :**
 - Métier de maraîcher urbain
 - Utilisation d'espaces agréables, isolés et au calme pour divers usages : réunions, team-building, activités de relaxation, formations, visites thématiques, animations centres aérés, agrotourisme, espaces artistiques inspirants
- **Recherche :**
 - Expérimentations et tests de plants et de cultures, variétés anciennes et nouvelles
 - Cohabitation avec d'autres dispositifs urbains en toiture : ruches, compostage, panneaux solaires

Un appel à projets lyonnais ?

➤ **Un contexte favorable à Lyon**

Un **écosystème s'est structuré à Lyon** autour de la thématique de l'agriculture urbaine. La métropole de Lyon compte de nombreux acteurs dans le milieu de l'agriculture urbaine : professionnels, associatifs et éducatifs (photo : jardins sur le centre d'échange Lyon Perrache).

La création de la **maison de l'agriculture urbaine à Lyon** en 2017 en est une manifestation.

Elle a pour but de créer des synergies autour de l'agriculture urbaine et d'accompagner d'éventuels projets, tels que les potagers en toitures.

De nombreux événements font avancer la réflexion et les projets, telles que les **Journées Nationales de l'Agriculture Urbaine** en juin 2017, ou les **48 heures de l'Agriculture Urbaine** en avril 2018, qui seront reproduites en 2019. De plus, les mobilisations de la fin d'année 2018 en faveur de la défense de l'environnement ont été fortement suivies à Lyon.



➤ **GROOF : un acteur dynamique pour l'animation d'un tel AAP**

L'objectif de GROOF est d'être un **acteur associatif indépendant, œuvrant pour le développement des potagers en toitures en milieu urbain.**

Notre vocation est d'être un accompagnant pour des porteurs de projets, un centre de ressources et de formation, une porte d'entrée pour le grand-public, un relais de communication, un appui à la décision pour les collectivités et pouvoirs publics.

GROOF a ainsi participé en 2017 à l'organisation des Journées Nationales de l'Agriculture Urbaine et est co-organisateur des 48h de l'Agriculture Urbaine avec Place Au Terreau depuis 2017.

Dans le cadre d'un appel à projets lyonnais, nous proposons d'être un **coordinateur global du montage et de la mise en place de ce dispositif, et animateur du Comité de Pilotage** constitué pour l'occasion.

GROOF bénéficie d'une reconnaissance dans le paysage lyonnais de l'agriculture urbaine, sur la thématique des jardins en toiture. Nous travaillons aujourd'hui avec les acteurs de cet écosystème et souhaitons **mettre à disposition notre expérience et le travail capitalisé au service d'une collectivité prête à porter** cet appel à projets et apporter un accompagnement sur divers aspects, tels que, par exemple :

- Appui à la rédaction d'un cahier des charges : volets technique, juridique, réglementaire, sécuritaire
- Visite de toitures et identification de sites propices
- Relais de communication et visibilité
- Constitution et animation d'un Comité de Pilotage multi-acteurs et multi-compétences
- Accompagnement des lauréats (ateliers d'idéation, ...)
- ...

➤ **Recommandations et Bonnes Pratiques**

En parallèle de ce cadre classique d'appel à projets, nous souhaitons attirer l'attention sur quelques éléments à intégrer à la réflexion, pour une démarche vertueuse et porteuse de sens :

- **Intégration, pour chaque projet, d'espaces pédagogiques et éducatifs :**

- Démonstratifs à destination du grand public lors de visites
- Participatifs en lien avec divers acteurs du quartier : écoles, maisons de retraite, MJC, associations, résidents, etc.

- **Recours à des configurations techniques low-tech pour des investissements mesurés :**

- Utilisation de bacs, pots, jardinières et utilisation de terres, terreaux et substrats (et éviter les technologies énergivores)
- Emploi de techniques naturelles et inspirées de la permaculture



Jardins de l'Université Lyon 3

- Lorsque c'est possible, il est préférable de bâtir des **démarches participatives** à différentes étapes :

- Conception du jardin, réalisation des bacs, choix des cultures, organisation hebdomadaire/mensuelle, entretien et durabilité
- Intégration du jardin à son environnement local, pour une typologie qui sera donc sur-mesure à chaque fois

- Mise en place de dispositifs d'aide à **l'émergence d'une filière économique et de modèles autonomes :**

- Création d'un label ou système de certification public et/ou associatif garantissant la qualité des produits et la démarche vertueuse
- Appui à la vente des produits (sans système de subvention) pour les projets professionnels = garantie d'emplacement sur les marchés/halles, mise en place d'une centrale d'achats collective des jardins sur les toits destinée à des paniers solidaires et caritatifs, accès à des plateformes d'approvisionnement local

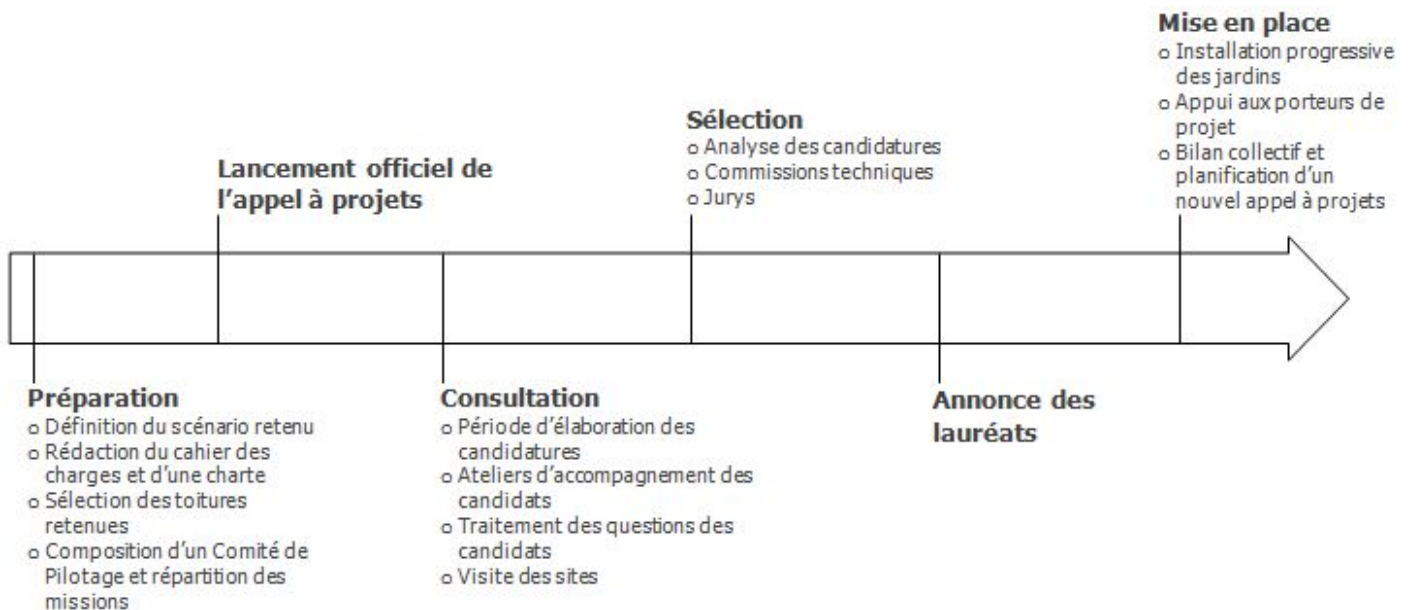
➤ Méthodologie de projet

Il serait cohérent et pertinent de **mener un premier appel à projets pour des jardins en toiture sur un nombre restreint de sites**, afin de pouvoir garantir un suivi de qualité par le Comité de Pilotage et le bon déroulé, et également de garantir l'exemplarité et la pérennité des projets qui seront retenus.

Esquisses de scénarios proposés :

- 1. AAP avec 3 sites proposés :** Mise à disposition de 3 toitures appartenant au domaine public sur du bâti existant
- 2. AAP avec 6 sites proposés :** Mise à disposition de 3 toitures appartenant au domaine public sur du bâti existant + Appel à proposition pour identifier 3 autres toitures (privées, entreprises, ...)
- 3. AAP avec 10 sites proposés :** Mise à disposition de 3 toitures appartenant au domaine public sur du bâti existant + Appel à proposition pour identifier 7 autres toitures

➤ Chronologie :





Jardin à Groupama (Lyon Vaise)

Conclusion

Quelques interrogations de fond, dont la philosophie des réponses pose un cadre de travail et des lignes directrices :

- La ville a-t-elle une vocation nourricière ?
- L'usage premier des jardins en ville est-il davantage le lien social, la nouvelle façon de vivre la ville, la pédagogie à l'environnement et à l'alimentation saine et durable ?
- La notion d' « agriculture urbaine » est-elle la plus adaptée ? Ne devrait-on pas parler davantage de « jardinage urbain » et de « maraîchage urbain » ?
- La mise en place de surfaces maraîchères en toiture en milieu urbain a-t-elle une visée associative et sociale ? Ou bien économique et professionnelle ? Comment faire coexister ces deux dynamiques et créer des synergies vertueuses ?

A long-terme pour nous,, **l'objectif est la structuration d'un tissu maraîcher urbain,**
au sol et en toiture à l'échelle du territoire.

Nous souhaitons que les collectivités s'emparent du sujet et appuient
l'émergence et la structuration d'un nouvel écosystème
lié aux jardins en toiture. Le fait de **poser un cadre restreint d'appel à projets,**
avec un accompagnement qui garantira le succès de ces initiatives,
leur donnera une **valeur forte de preuve et d'exemple.**

**Sur cette base solide, la créativité et l'intelligence collectives
pourront faire émerger des projets autonomes, pérennes et porteurs de sens.**



*Pour le développement des jardins en toitures à Lyon et dans la Métropole
GROOF – Janvier 2019 – Appel à Manifestation d'Intérêt*

Pour prendre part au projet, contacter Isabelle THIRION et Charles-Henri BOTTON,
référents GROOF pour l'appel à manifestation d'intérêt :

isabelle@groof.fr et charles-henri@groof.fr
et/ou via la [page Facebook](#) de GROOF



Jardin d'AgroParisTech

Ce document a été réalisé sur la base documentée du site internet des [Parisculteurs](#), de divers entretiens menés avec l'équipe de Parisculteurs et de la [Médiathèque](#) de l'ADEME.